



LES CONSEILS
MUNICIPAUX PAR E.E.S
P. 2



ON RECHAUSSE LES PATINS ?
P. 2



LES ASSOCIATIONS
P. 3



LE HANDICAP
P. 3



PATRIMOINE
P. 4



AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy
ensemble et solidaires

EDITO

L'année 2021 se termine avec certaines améliorations si on la compare à 2020, mais toujours avec cette menace d'un retour à des mesures strictes pour tenter d'enrayer l'épidémie.

Pour dresser un bilan rapide de cette année, on peut dire que nous avons commencé à nous revoir dans le respect des gestes barrières.

Nous avons pu souffler un peu en arrivant progressivement à retrouver le plaisir de flâner dans les brocantes, de boire un verre sur les terrasses des cafés, de profiter de la vie culturelle qui ne demande qu'à s'exprimer.

En cette saison plus sombre, nous pensons à nous retrouver en famille ou entre amis pour illuminer nos vies. Notre association, à chaque fois que cela est possible, crée des événements attrayants permettant aussi et surtout d'exprimer la solidarité. Organiser des animations où nous pouvons nous retrouver dans le respect des normes du moment : ce fut le cas pour notre participation à «Essonne verte Essonne propre», pour notre «Balade gourmande» ou encore pour notre petit dernier, «**atelier des lutins**» dont vous retrouverez des échos dans cette gazette. Le seul bémol est l'annulation de l'édition 2021 de notre «Bric à brac jardin en fête», mais ce n'est que partie remise.

Faisons que fin d'année rime avec solidarité, convivialité et amitié.

Joyeux Noël !

Fanny MEZAGUER



Conte : La nouvelle barbe du Père Noël

D'année en année, le Père Noël a de plus en plus de mal à faire sa tournée de cadeaux. Il se déplace très lentement, ne passe plus par les cheminées parce qu'il a pris du poids.

D'ailleurs il y a de moins en moins de cheminées, vu que les gens installent des systèmes de climatisation. Dans la maison de petit Jean, il y avait encore une cheminée. Il apprécia les «bredeles» et le verre de vin blanc laissés par les parents à son intention. Recru de fatigue, il s'installa dans le canapé, près du bon feu et s'endormit...

Ce fut la chaleur sur son visage et l'odeur de brûlé qui le réveillèrent : oh là là, ma barbe blanche a brûlé !

Un peu groggy par l'incident, il ne se rendit pas compte que des araignées étaient déjà affairées à lui tisser une nouvelle barbe. Elles se disaient que, peut-être, le miracle vécu par leurs aïeules, se reproduirait ! Souvenez-vous, c'était une nuit de Noël, quand des araignées curieuses étaient venues se promener sur un arbre déjà décoré et y avaient laissé plein de toiles. Ce jour là, le Père Noël en les touchant, du bout des doigts, les avait transformées en fils scintillants. C'est depuis ce jour qu'on continue à mettre de belles guirlandes brillantes sur nos sapins de Noël. Se rappelant de cette belle histoire, le Père Noël, lissa sa barbe avec ses doigts, et la magie opéra de nouveau : elle était parsemée de cheveux d'ange !

Les rennes qui l'attendaient devant la porte de la maison de petit Jean n'ont jamais compris ce qu'il s'était passé !

Restons ensemble avec l'atelier des lutins :



«Bienvenue aux enfants ce 21 novembre», s'écria M. Loyal, en présentant plus de 25 lutins aux enfants.

Notre association était loin d'imaginer une telle réussite pour sa nouvelle création. Après le contrôle du passe sanitaire, plus de 280 personnes (dont plus de 100 enfants !) prenaient place tantôt aux ateliers créatifs (sapin et guirlandes en bois, confiseries, décorations de table, dessins de Noël, objets pour les sapins), tantôt aux stands solidaires (création de cadeaux avec des objets de récupération, pierres aux multiples pouvoirs) tantôt devant les présentations de commerçants d'Etréchy.

La Mère Noël a su capter l'attention avec des contes de sa propre plume, sous le regard tendre du Père Noël venu spécialement à Auvers St Georges dans cet atelier des lutins.

Quel calme soudain quand les lutins musiciens ont fait parler les instruments issus de leur imagination. Un son inédit, apaisant, pendant que les enfants, leur création à la main, étaient allongés sur des couvertures et des coussins sous le regard protecteur des parents qui savouraient les marrons chauds. Quel que soit le moment, tous pouvaient se restaurer de produits locaux. Quelle joie pour nous, en fin de journée, lors du tirage au sort, de voir le Père Noël désigner l'heureux gagnant du sapin en bois que notre association avait construit. Merci pour les mots chaleureux des parents, reçus dès le lendemain, sur notre page Facebook ou notre site.



Etréchy
ensemble et solidaires



Echos ...de la vie municipale

Bravo !

- La Mairie adhère à notre demande de réduction de l'éclairage pendant la nuit. Les études sont en cours.
- Nexity a abandonné le contentieux vis à vis de la Commune dans le projet de maison dite «intergénérationnelle».

Extrait des délibérations de la séance du 30 septembre 2021

Arrivée de deux nouveaux Conseillers municipaux. M. Christophe Voisin remplace M. Echaroux démissionnaire. Mme Odile Tosi remplace Mme Sylvie Richard (*).

Nouvelle secrétaire administrative. Mme Eléonore Kirgo nous a été présentée comme la nouvelle secrétaire de Mairie. Elle remplace Mme Elisa Van Roy que nous saluons pour son professionnalisme durant sa mission.

Tableau des effectifs. De trop nombreuses erreurs sont apparues au fil des Conseils municipaux sur ce document important de gestion du personnel communal.

Limitation de l'exonération sur deux ans pour les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles. Pendant les deux premières années, le propriétaire ne sera assujéti à la taxe foncière sur les propriétés bâties que sur 60% de la valeur foncière de son bien.

Acquisition et vente de terrains par la Commune. Nous avons une nouvelle fois voté pour toutes les délibérations présentées ce jour là, car elles ne sont pas opposées à nos idées.

Questions EES :

- 1) Un Strépiinois nous remonte l'existence (proche de la voie de chemin de fer) de dépôts de déchets verts communaux dans la forêt. Pourquoi ne sont-ils pas mis à la déchetterie ? **Réponse : les horaires de la déchetterie ne sont pas de la compétence de la Mairie.**
- 2) Quid de l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit ? **Réponse : on étudie les optimisations réalisables. "Arrêtez de nous poser la question, le sujet avance..."**
- 3) Quid de nos commerces et des fermetures constatées ? **Réponse : tous ne ferment pas, des projets sont en cours.**

de la séance du 18 novembre 2021

Prise en charge de dépenses d'investissement avant approbation du budget 2022. Avant le vote du budget primitif 2022, la Commune a acté de pouvoir engager, dès maintenant, 1/4 du budget (soit 799.645.63 €). Pas ou peu de nouveautés.

Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres. Nouveau retoquage par la Préfecture, le Conseil municipal a dû réélire les membres de cette commission.

Attribution d'une subvention exceptionnelle pour des associations.

1.000€ pour l'Harmonie et 1.500€ pour le Judo.

Étréchy sur glace (patinoire éphémère). Nous avons voté contre comme par le passé, nous ne pouvons nous permettre cette fantaisie. Etréchy versera 0,1 € à «Tree nation» par ticket d'entrée payé avec un prévisionnel de 1.500 €.

Questions EES :

- 1) Quid des masques placés dans les poubelles ? **Réponse : ils sont jetés dans les poubelles ordinaires. La revalorisation est trop coûteuse.**
- 2) Cinq panneaux d'affichage associatif mal répartis, rien au Vintué, ni au Roussay, ni au Clos Morin, pourquoi ? **Réponse : nous sommes dans les normes, nous ne fermons pas la porte et réfléchissons au sujet.**
- 3) Quid des travaux : nouveau sens de circulation rue Fontaine, réfection de l'abribus au rond-point du 19 mars 1962 ? **Réponse : jadis, la rue était en sens unique et il y a eu 2 réunions publiques. L'abribus n'est pas pris en compte.**

(*) : nous saluons la mémoire de Sylvie, présente à nos côtés lors des élections municipales de 2008 et 2009.

On rechauffe les patins ?

Patiner à Etréchy va coûter 50.000 € par an (pour un engagement de 3 ans, et c'est sans compter les coûts d'électricité et les fluides). Réduire l'éclairage peut nous faire économiser 35.000 € par an*.

Décider de prendre de telles mesures n'est pas anodin : pouvons-nous encore dépenser aveuglément ? Pouvons-nous encore manquer à ce point d'imagination pour mettre des pépites dans les yeux des enfants comme évoqué par une Adjointe ? Des pépites pas si scintillantes puisque le service jeunesse 2.0 de notre Communauté de Communes a réfléchi, lui, et... il a préféré la patinoire de Chartres à notre miroir local.

Il y a des choses simples à faire et nous le prouvons : 283 personnes dont une bonne centaine d'enfants qui ont tous eu, eux, des pépites dans leurs yeux ce 21 novembre 2021 à Auvers, par la simple bonne volonté de nos bénévoles (voir notre page 1).

Alors oui, l'imagination est en veilleuse en Mairie, même pour l'environnement. Cette dépense pour une patinoire éphémère ne fait pas preuve d'une grande clairvoyance.

Nous, associations, modestement, pouvons changer le cours des choses, même sans grands moyens, même si on nous empêche (ou presque) de faire de la publicité ou d'organiser nos événements dans notre Commune. Nos manifestations peuvent être belles et peu coûteuses dans le respect de notre environnement. Lançons-nous, quels que soient l'endroit et nos possibilités, cela fera bien un jour... boule de neige, et non boule de glace, pour aider à la réflexion de la majorité.



(*) estimation faite sur une Commune à peu près équivalente.



Souffrance des associations d'Etréchy

Bien des dirigeants d'association font la remarque : «Avec le Covid, le comportement de nos bénévoles n'est plus le même». D'un côté une implication moins forte des adhérents conduisant à une réduction du noyau dur de chaque association, d'autre part le choix de se faire, ou pas, vacciner. Leur trésorerie s'étant fortement réduite, certaines associations font parfois la demande d'une subvention exceptionnelle, mais d'autres associations qui n'avaient jamais fait de demande sont en perdition. Le marché de Noël, tant prisé, aurait pu être une petite bouée de sauvetage, mais «il n'y a pas assez de places». Le modèle fonctionnel de nos associations s'est fragilisé ces mois derniers, il faudra travailler ce sujet à l'avenir.



Nous rêvons d'un projet éducatif territorial (PEDT)

Alors que le nouveau centre d'accueil périscolaire de Schuman démarre, nous appelons de nos vœux l'installation d'une structure pensée de manière globale, dans le cadre d'un PEDT. La loi de 2014 en renforce la généralisation et prévoit l'attribution d'un fonds de soutien de l'Etat. Des équipes d'appui peuvent recenser les bonnes pratiques d'organisation du temps scolaire avec pour objectif l'amélioration de la santé et du bien-être des enfants, la réussite éducative, l'éducation à la citoyenneté. Des groupes d'appui départementaux* sont créés avec les services de la cohésion sociale*, les services départementaux de l'Education nationale* et des fédérations éducatives et de loisirs. Un PEDT présente l'avantage de donner une place aux familles par le comité de pilotage pour organiser les modalités d'information, de participation, voire d'implication, des parents détenteurs de savoir-faire particuliers et pouvant intervenir pendant les activités périscolaires (artisans, agriculteurs, jardiniers, artistes, pompiers volontaires...). Il peut dynamiser la vie associative sportive ou culturelle en faisant intervenir des bénévoles ou des salariés, et ainsi favoriser l'ouverture des associations au monde éducatif par l'élaboration de projets collectifs, entre les écoles et les accueils de jeunes. Il peut favoriser le développement des loisirs pour tous et contribuer à «vivre ensemble» par la mixité sociale ou intergénérationnelle. En conséquence, il favorisera le développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport. Il peut être réfléchi entre plusieurs Communes de la Communauté de Communes. Nous voyons qu'il ne s'agit pas de budget, mais d'un choix et de la volonté de le mettre en œuvre. C'est une belle opportunité dans le domaine de l'éducation, nous invitons nos dirigeants à s'en saisir.

* Acronymes. GAD : groupes d'appui départementaux. PEDT : projet éducatif territorial. DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale. DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

Matinale sur le handicap

Mi-octobre, il nous a été donné d'assister à une rencontre professionnelle sur le handicap. A l'initiative de M. Olivier Julien, Directeur du pôle habitat et inclusion sociale à l'Etablissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK) à Etréchy, des constats ont été faits :

- les besoins matériels et financiers sont importants, les salaires des éducateurs ne sont pas à la hauteur du travail fourni;
- il est urgent que l'Etat reconnaisse ces professionnels; il ne peut y avoir de productivité dans ce domaine; en résumé, ils doivent pouvoir travailler dignement;
- dans le Département, la politique concernant le handicap est peu perceptible;
- il existe trop de freins de la petite enfance jusqu'à la vie adulte;
- il faut répondre de façon individualisée à la demande du jeune en situation de handicap;
- la société doit passer d'une logique de besoin de fauteuils roulants, à une logique d'intégration ou d'inclusion du handicap;
- l'évolution est assez positive ces dernières décennies, nous ont dit ces professionnels.

Le Département (et donc les Conseillers départementaux) **est un acteur majeur**, par le biais de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), pour accompagner les personnes handicapées. A nous, citoyens, de relayer l'alerte de ces professionnels auprès de ces Conseillers.



Le stationnement vélo

L'Etat et les collectivités territoriales aident parfois pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, pour sa réparation grâce à une aide financière (ex: celle proposée jusqu'au 31 mars de cette année 2021). Notre Communauté de Communes met en oeuvre un «plan vélo» où elle déploie progressivement des lignes de circulation sur nos Communes. Toutes les actions sont en place pour permettre ce mode de déplacement fort utile et apprécié. Mais, **là où le bât blesse, c'est le stationnement** : car, pour en faire un réel moyen alternatif à la voiture, que dire de tous ces dispositifs s'il n'est pas possible de se garer ? S'il est relativement aisé, voire agréable de

parcourir notre territoire à vélo, la question se pose pour prendre le train, faire ses courses sans risquer de gêner ou simplement de se le faire voler. Si on cherche un peu, on apprend que le programme «Alvéole» à destination des collectivités et des privés, porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et le bureau d'études ROZO, aide les bailleurs sociaux et les collectivités à financer le déploiement de stationnements vélos. Disons plutôt "aidait", puisque ce dispositif a pris fin en juillet. Les budgets à envisager ne doivent pas être exorbitants (voir bas de page 2 de cette gazette !), espérons que des actions soient lancées ou renouvelées pour que le vélo trouve rapidement sa place dans le mobilier urbain.

Objectif patrimoine : la ferme du Coudray

Pour arriver à cette ferme d'Etréchy, se rendre route de Fontaineliveau, et aller jusqu'au Coudray.

Cette ferme eut plusieurs propriétaires, le comte Dufresne de Saint Léon, Mme Sawyer, Mme Mazurel et M. Morat qui louèrent la ferme et les terres à différents fermiers.

En 1836, le premier fermier fut Narcisse Benoist et sa femme Marie-Thérèse Jubert, puis lui succéda en 1885 M. Gingreau. En 1905, Louis Gautier reprit l'exploitation. En 1937, Marcel Gautier poursuivit l'exploitation de la ferme jusqu'en 1965. Depuis 1936, les terres de la ferme sont sur trois Communes : Etréchy (85 ha), Morigny (45 ha), Brières (20 ha). Pour mémoire, autrefois on y cultivait : fourrage, maïs vert, betteraves fourragères, blé, orge, escourgeon, seigle, sarrasin, avoines blanche et noire, lin, haricots, lentilles, moutarde.

Jean-Noël Lenormand acquiert la ferme en 1965. Sa famille l'exploite toujours et y cultive : blé, maïs, petits pois, pommes de terre, betteraves sucrières...



CINESSONNE :

Vous vous rappelez sûrement de «La La Land», ce film musical de 2016 que nous avons eu la chance de voir dans notre salle des fêtes, il y a maintenant quelques années. Cette projection, nous la devons à Cinessonne. Une association qui a pour vocation de nous faire découvrir, aimer le cinéma style "art et essais". En fait, la spécificité de Cinessonne, c'est l'itinérance. Le cinéma vient à nous et il n'est pas seul, son commentateur

est là pour nous expliquer un contexte, des personnages, des réalisateurs, des thèmes précieux pour nos valeurs démocratiques : «La fille de Brest» sur le scandale du Médiateur, «Les hirondelles de Kaboul» sur la situation des femmes afghanes après l'avènement des Talibans, et bien d'autres sujets encore que nous vous invitons à découvrir sur leur site (cinessonne.com) ou du côté de Lardy où Cinessonne vient une à deux fois par an.

A quand la venue de Cinessonne à la salle Jean Monnet ?

Agenda Culturel

Nuit du blues de «Génération chams» à Chamarande :
11ème édition
le 29/01/22 au contactez les au (0622506938) ou ici :



«Comédiens du Belvédère» à Chamarande : les coquettes de l'ouest (Les samedis 12, 19, 26 mars et 2 avril 2022)

Les hivernales : hip hop avec la Compagnie Pyramid.
3 spectacles du 11/01 au 15/02. Découvrez leur site ci contre :



Cinessonne : prochaine projection sur notre territoire à Lardy le Jeudi 24/02/2022.



Le musée des vieux métiers : à Bouray sur Juine : se renseigner pour une visite guidée



Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Tél. (fixe ou mobile) : Mail :
Date de la demande : Je souhaite : ☐ adhérer à l'association (20€)
☐ Soutenir l'association

Etréchy
ensemble et solidaires

..... (indiquez le montant en €)

